



PROGRAMME DE FORMATION

B03- S'initier à la passation des marchés publics

(référence B03)

Objectifs

- Appréhender le cadre juridique de la passation des marchés publics
- Détailler les procédures applicables dans le cadre du nouveau code de la commande publique, leur déroulement et les risques en cas de mauvaise application
- Appliquer les procédures et élaborer les pièces administratives

Public

Opérationnel et assistant(e) débutant en matière de marchés publics

Prérequis

Toute personne débutant dans la préparation de la passation des marchés publics

Méthodes et support

Exposé illustré d'exemples concrets et d'exercices pratiques - questionnements et échanges avec les participants

Durée

2,00 jour(s)
14:00 heures

Informations complémentaires

Intervenant

Consultant(e) Commande publique et privée SCET

Parcours formation

- Responsable d'opérations débutant
- Assistant(e) opérationnel(le)

A noter

Ce stage vise les marchés et accords cadres de travaux, services et fournitures il ne traite pas de la mise en oeuvre des marchés de partenariat.

Organisation

- Contact : edith.haddad@scet.fr - tél : 01 53 44 06 14

- Formation en présentiel dans une salle équipée (vidéo, paper-board) chez le client où via un prestataire ERP (Établissement Recevant du Public).

- Horaires de la formation (à titre indicatif) : 9h/12h30 - 14h/17h30

Suivi et évaluation

www.scet-formation.fr

SCET - 52, rue Jacques Hillairet 75612 PARIS cedex 12

SA au capital de 26 608 000€ - RCS Paris 562 000 349 - SIRET 562 000 349 02188

SCET Formation - Tél. : + 33 (0) 1 53 44 06 14 ou 06 42 – courriel : formation@scet.fr

Activité enregistrée sous le n° 11754199575 auprès du préfet de la région Ile-de-France - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat



- Suivi de l'action (questionnaire préalable, feuille de présence, ...)
- Evaluation des résultats (évaluation de l'acquisition des connaissances par le stagiaire) : via un questionnaire en ligne via Formaeva

Accessibilité aux personnes handicapées : SCET Formation est particulièrement sensible à l'accessibilité de ses formations à tous et à l'intégration des personnes en situation de Handicap. Contactez-nous afin d'étudier les alternatives possibles.

Pour tout renseignement complémentaire : formation@scet.fr



Contenu

Cadre juridique de la passation des marchés publics

- Personnes et contrats soumis aux dispositions du code de la commande publique
- Documents servant de base à la mise en concurrence des entreprises
- Organes décisionnels : pouvoirs et organisation des organes
- Principes de la commande publique

Organisation générale des procédures

- Définition des procédures : appel d'offres, procédure avec négociation, dialogue compétitif, procédure adaptée
- Seuils et détermination des procédures
- Définition des besoins et appréciation de la valeur estimée des marchés
- Allotissement
- Modalités de publicité

Sélection des candidats et choix des offres

Obligations d'information des candidats et signature des marchés

Déroulé des principales procédures de passation

- Appel d'offres
- Procédure avec négociation
- Procédure adaptée

Contrôle des conditions de l'organisation de la mise en concurrence